

# Terrain stage mobilité pour internes DES maladies infectieuses

## Médecin contact en France

Fanny Lanternier

## Hôpital

Nom et adresse hôpital : Hôpital Erasme, Route de Lennik, 808. 1070 Bruxelles, Belgique

Nom du contact : Prof. Frédérique Jacobs

## Service

Intitulé du service : Clinique des Maladies Infectieuses

Nom du chef de service : Prof. Frédérique Jacobs

Nom du responsable de stage : Prof. Frédérique Jacobs

Qualification et spécialité du responsable médical de stage : Infectiologue

Mail : frederique.jacobs@erasme.ulb.ac.be

Téléphone : +3225554433

## Prérequis de l'interne

Nombre de semestres :

Niveau linguistique : langue française, niveau élevé

Autres prérequis : Le mieux pour profiter du stage est d'avoir une excellente formation en médecine interne et de très bonnes bases en infectiologie

## Organisation du stage

Nombre de lits : 858 lits à l'hôpital (pas de lits spécifiques en maladies infectieuses mais consultance dans tout l'hôpital)

Pathologies prises en charges : toutes les pathologies infectieuses mais plus spécifiquement : infections chez les patients immunodéprimés (transplantés d'organes solides, HIV, traitements immunosuppresseurs), soins intensifs, infections à germes MDR, infections après neurochirurgie ou en gastro-entérologie, travel clinic et pathologies au retour de voyage..

Encadrement :

Nombre de médecins dans la spécialité travaillant dans le service : 6 infectiologues reconnus

Nombre de visites ou réunions encadrées par semaine entre interne et responsable médical : encadrement constant et une réunion de service par jour

Nombres d'internes habituellement présents dans le service : 2 à 3

Internes étrangers déjà accueillis : année, nombre, pays d'origine : nombreux internes venant de pays d'Afrique Nord et subsaharienne

### **Responsabilités de l'interne**

Activité de salle : consultance dans les différents services de l'hôpital

Consultation : maladies infectieuses générales, travel clinic, préparation à l'immunosuppression et HIV

Autres : activité de gestion de l'antibiothérapie

Horaires : 9h à 17-18h

Langues de travail nécessaires : français.

### **Description de la mission de l'interne :**

L'interne est inclus dans l'équipe pour toutes les activités. Il existe une excellente collaboration entre la clinique des maladies infectieuses et les différents services de l'hôpital.

- Collaboration avec le laboratoire de microbiologie. Une concertation avec les microbiologistes est organisée tous les matins pour discuter des résultats des prélèvements bactériologiques. Un tour assis réunissant les microbiologistes et les infectiologues avec discussion des cas complexes est organisé une fois par semaine.
- Consultance dans les différents services de l'hôpital. Le travail principal est la consultance dans les différents services de l'hôpital pour la prise en charge des problèmes infectieux complexes. Le travail est organisé à partir des résultats des prélèvements microbiologiques et sur appel des médecins dans les salles. Tous les problèmes infectieux sont discutés au sein de l'équipe des maladies infectieuses. Des tours assis avec discussion des cas infectieux avec l'ensemble des membres de la clinique des maladies infectieuses et des membres du service concerné sont organisés dans plusieurs services et complètent la consultance quotidienne (soins intensifs, hématologie, orthopédie, médecine interne...).
- Consultation de maladies infectieuses générales, de médecine du voyage (travel clinic), d'une consultation de préparation à l'immunosuppression, de tuberculose et prise en charge des patients HIV
- Activité de contrôle de l'utilisation des agents anti-infectieux (antimicrobial stewardship). L'interne participe au contrôle de l'utilisation des antibiotiques dans les différents services de l'hôpital. Il est aidé dans cette tâche par un pharmacien clinicien. Il participe aux réunions du groupe de gestion des antibiotiques de l'hôpital.
- L'interne collabore avec le service d'hygiène hospitalière de l'hôpital.

### **Formalités nécessaires**

Quelles formalités l'interne doit il remplir pour postuler pour le stage : Après accord du chef de service, il doit introduire son dossier auprès du service des ressources humaines pour les formalités administratives et l'accord des autorités de l'hôpital.

### **Facilités possibles**

Logement : -

Repas : restaurant pour le personnel de l'hôpital. Plusieurs magasins sur le site de l'hôpital et deux restaurants.